

DEPARTEMENT
DES
BOUCHES-DU-RHONE

CONSEIL DEPARTEMENTAL

RAPPORTEUR(S) : MME VERONIQUE MIQUELLE

**DELIBERATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
16 Décembre 2016**

OBJET : Projet Microboost, CNRS - CPER 2015-2020

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission Permanente du Conseil Départemental,

La Commission Permanente du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 16 Décembre 2016 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé

- d'allouer au CNRS, pour le compte de l'IMM, une subvention d'un montant de 1 000 000 € pour le projet MICROBOOST,
- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer la convention correspondante dont le projet est joint au rapport.
- d'approuver le montant de l'affectation comme indiqué dans le rapport.

La dépense correspondante, soit 1 000 000 €, sera prélevée sur l'autorisation de programme 2015-25003A chapitre 204 fonction 23 article 204111.

A l'unanimité

ADOPTE
**Pour la Présidente du Conseil Départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation**

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice
du Service des Séances de l'Assemblée